



CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL 2023

Pour cette année encore, les 3 communes de Cepoy, Corquilleroy et de Paucourt ont décidé de mutualiser leur moyen pour offrir un service de proximité plus étendu. En plus du mois de juillet, il fonctionnera chaque première semaine des petites vacances de la Toussaint, de février et de Pâques sur Cepoy, ainsi que chaque mercredi sur Corquilleroy.

Tous les parents intéressés seront conviés à une réunion d'informations présentant cette nouvelle organisation le samedi 13 mai à 10 h salle perce-neige de CEPOY.

Le Centre d'Accueil de loisirs intercommunal fonctionnera cet été du lundi 10 Juillet au vendredi 28 Juillet 2023 pour les enfants âgés de 3 à 11 ans inclus

Les fiches d'inscription sont à venir chercher dans votre commune de domiciliation à compter du 16 mai et les inscriptions seront prises en Mairie de CEPOY jusqu'au vendredi 16 juin inclus.

Tarifs :

- 75 euros par semaine (15 € par jour), par enfant. Concerne les communes de Cepoy, Corquilleroy et Paucourt.
- 125 euros par semaine (25 € par jour), par enfant. Concerne les autres communes non conventionnées.

De ces tarifs, viendront se déduire, pour les familles qui en bénéficient :

- Participation de la CAF par rapport au quotient familial
- Participation des Comités d'Entreprises.
- Chèques ANCV.

Règlement en Mairie. Les semaines fréquentées seront à régler dès le début du centre. Le paiement ne sera encaissé qu'une fois les semaines effectuées par l'enfant.

Heures de fonctionnement : de 8 h 30 à 17 h 15.

Les enfants, dont les parents travaillent, seront accueillis dès 7 h le matin. Une garderie sera assurée également le soir de 17 h 15 à 18 h 15. Une participation de 2.90 € sera demandée par présence. Toute garderie «entamée» donnera lieu à un paiement.



HORS C O M M U N E S	SEMAINES	du 10 au 13	Du 17 au 21	Du 24 au 28
	Pour 1 enfant	100.00 €	125.00 €	125.00 €
	Pour 2 enfants	200.00 €	250.00 €	250.00 €
	Pour 3 enfants	300.00 €	375.00 €	375.00 €

A ces tarifs viennent se déduire les participations C.A.F. et ou Comité d'entreprise.

REGLEMENT

Il se fera en Mairie. Les semaines fréquentées seront à régler dès le début du centre. Le paiement ne sera encaissé qu'une fois les semaines effectuées par l'enfant.

Heures d'ouverture du centre de 8 h 30 à 17 h 15.

En dehors de ces heures, les enfants seront admis en garderie.

ABSENCE

Les journées seront défactuées uniquement sur présentation d'un certificat médical

En cas d'absence exceptionnelle au cours de la journée, les parents signeront une fiche de décharge de responsabilité. Merci de prévenir en cas d'absence.

GARDERIE (toute garderie "entamée" donnera lieu à un paiement).

Horaires : Le matin de 7 h 00 à 8 h 30 - Le soir de 17 h 15 à 18 h 15

La présence : 2,90 €. -

COULEUR BONNET DE BAIN

Pour les grands de 9 à 11 ans : **NOIR**

Pour les petits de 3.5 ans à 5 ans : **BLEU**

Pour les moyens de 6 à 8 ans : **VERT**

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

A rendre dûment remplie, sous peine de refus d'inscription.

HABILLEMENT

Prévoir : K-Way, baskets, chapeau de soleil, maillot et bonnet de bain, crème solaire, serviette de table et gourde. Le tout marqué au nom de l'enfant.

Pas de bijoux. La commune décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.

SORTIES EN VELO

Veiller au bon état de marche du vélo (en particulier les freins). Casque obligatoire.



CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL – JUILLET 2023
Ouvert aux enfants de 3 à 11 ans inclus

FICHE INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Clôture des inscriptions : le vendredi 16 juin dernier délai

Nom du chef de famille :
 Nom et prénom de l'enfant :
 Date de naissance de l'enfant : Age de l'enfant : ans

L'enfant restera-t-il à la garderie le matin	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/> (1)
L'enfant restera-t-il à la garderie le soir	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'enfant sera conduit par la famille au centre	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'enfant viendra seul(e) au centre :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
- en vélo	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
- à pied	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Adresse des parents :
 Adresse mail : Tél. travail
 Tél. portable :

Ecole fréquentée :
 Assurance scolaire 22/23 n°
 Ou responsabilité civile n° Nom de la compagnie.....

(Joindre une photocopie de l'assurance).

PROFESSIONS DES PARENTS

Du PERE :	De la MERE :
Employeur :	Employeur :
Adresse :	Adresse :
Tél :	Tél :

N° ALLOCATIONS FAMILIALES(a remplir obligatoirement)

Quel est votre régime de Sécurité Sociale ?
 - Général - Particuliers - M.S.A.

Bénéficiez-vous d'une aide aux vacances :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
- de la Caisse d'Allocations Familiales	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
- du Comité d'Entreprise	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
- autre (à préciser).....	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

(1) Cocher la case correspondante.

SEMAINES DE PRESENCE DE L'ENFANT (1)

Du lundi 10 au jeudi 13 juillet (4 jours)

Du lundi 17 au vendredi 21 juillet du lundi 24 au vendredi 28 juillet

DECHARGE ET AUTORISATION

Je soussigné(e)

Représentant légal de l'enfant :

1°) – AUTORISE mon enfant à participer aux activités du Centre de Loisirs de la Commune de CEPOY, et à être transporté par car ou par minibus.

- activités sportives	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
- activités promenades, sorties, visites	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
- activités piscine	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
- sorties en vélo	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
- autorisation d'aller camper	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Votre enfant possède-t-il le 50 m nage ? (si oui fournir le certificat).	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Mentionner les activités **déconseillées** à votre enfant :

2°) – AUTORISE le responsable à faire donner tous les soins médicaux nécessaires à l'état de mon enfant, et l'hôpital à pratiquer toutes interventions chirurgicales en cas d'urgence.

Renseignements particuliers que la famille souhaite communiquer :

Nom des personnes à prévenir en cas d'accident :

Ou

N° téléphone : Travail Domicile

Portable 1 : Portable 2 :

En cas d'accident grave, l'enfant sera conduit à l'hôpital par les pompiers.

Merci de préciser avec qui le ou les enfant(s) rentre(nt) le soir, sachant qu'une enfant de primaire ne pourra pas récupérer, seul, un enfant de maternelle (sauf autorisation des parents) . Le centre se couvre en cas d'accident. Si le ou les enfant(s) ne parte(nt) pas, le soir, avec la personne désignée dans la fiche d'inscription, celle-ci devra fournir sa carte d'identité ainsi qu'un mot des parents l'autorisant à le(s) récupérer.

A.....

Le.....

Signature (2)

(1) – Cocher la ou les case(s) correspondante(s)

(2) – Faire précéder de la mention « lu et approuvé ».